

MAIRIE
D'EYZAHUT

26160

04.75.90.16.35

mairie.eyzahut@orange.fr

Procès verbal de la
séance du conseil municipal
du jeudi 26 janvier 2012
à 20 heures 30

Date de convocation : 20 janvier 2012.

Président : Jean-Marie DELLEAUD, maire.

Présents : Jean-Marie DELLEAUD, Gérard PAILHARET, Alain BACQUET, Johan AUBERY, Sébastien DELLEAUD, Maryse DEWAILLY, Fabienne SIMIAN, Cécile TISSANDIER.

Absents excusés : Colette COPE et Jacques Holz

Absents excusés représentés : Jacques Holz (pouvoir donné à Maryse Dewailly)

Absent : Maurice SYLVESTRE.

Secrétaire de séance : Alain BACQUET.

Préambule

Avant d'ouvrir la séance Monsieur le Maire veut exprimer, à Jacques Holz, au nom du conseil municipal, ses condoléances et sa sympathie dans le deuil qui le frappe.

Le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 décembre 2011. Maryse Dewailly demande les corrections suivantes sur le compte rendu du dernier Conseil municipal :

- Contrairement à ce qui a été écrit au CR, les tarifs de la piscine n'ont pas augmenté. Alain Bacquet précise que les délibérations ont été prises correctement.
- Les indices de référence d'augmentation sont précisés comme suit :
 - loyers communaux (hors travaux) : + 1,90 % (indice de référence des loyers du 3^{ème} trimestre 2011 ;
 - carrière : + 5,01 % (indice du coût de la construction du 2^{ème} trimestre 2011) ;
 - autres : + 2,30 % (indice des prix à la consommation d'octobre 2011).

Ces indices sont les derniers parus officiellement à la date du Conseil municipal.

I - Délibérations

Création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe pour 8 heures.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

La proposition de suppression du poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe pour 12 heures est reportée à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

II - Travaux des commissions avec ou sans délibération

a. Passage au paiement mensuel des loyers

La commission doit se réunir prochainement pour fixer les détails de cette opération. Un courrier sera adressé à chacun des locataires.

Une évaluation des prérequis pour permettre le règlement par prélèvement automatique est en cours. C'est un préalable à la généralisation du paiement mensuel. La commission envisage une entrée en application de cette mesure au 2^{ème} trimestre 2012.

b. Réparation de la voirie

La Commission CAO reprend contact avec Monsieur Patrick REYNAUD de la DDT pour préparer les appels d'offres de la partie réparation de la voirie, en priorité. Les travaux sont envisagés dès le printemps.

c. Classement 2012 du camping

Après examen des critères et conditions nécessaires au nouveau classement ** du camping municipal il apparaît difficilement envisageable que nous puissions maintenir le classement au-delà de cette année.

Maryse Dewailly informe le CM que le nouveau classement se décompose en 3 parties, dont l'une est consacrée à l'Accueil. En l'état actuel, nous aurions 0 point pour ce chapitre et donc aucune étoile accordée. Maintenant, si le projet en cours pour la relance du camping peut être mené à bien dans les prochains mois, alors il pourra être envisagé de demander l'audit.

Alain Bacquet considère ce point de vue comme très optimiste d'autant que la commission tourisme n'a pas encore formalisé les nouvelles orientations touristiques.

d. Préparation de la saison touristique 2012

La Commission Tourisme lance dès que possible les appels à candidature pour MNS et régisseur.

Fabienne Simian précise la reconduction probable de la piscine scolaire dans la 2^{ème} quinzaine de juin.

e. Dénomination des rues et numérotation

Le dossier est désormais entre les mains de la SIRAP pour la phase de numérotation.

Une consultation est lancée pour les plaques de rue et n°. La date de mise en application n'est pas encore déterminée.

f. Mise aux normes du réseau d'eau potable

La Commission Réseau et Assainissement doit se réunir prochainement pour choisir et proposer au CM le procédé de désinfection de notre réseau d'eau potable. Plusieurs solutions sont en cours d'évaluation.

III - Questions diverses

a. Préparation du budget 2012

Les commissions transmettront en mairie avant fin février leurs projets de dépenses et d'investissement pour 2012, pour une première évaluation du budget primitif par la Commission Finances.

b. Boîtes à lettres des associations

Le conseil se prononce favorablement pour la domiciliation postale en mairie des associations qui le souhaitent. La mairie mettra alors à leur disposition une boîte de liaison avec clé (dans le hall d'entrée de la mairie) dans laquelle le secrétariat déposera le courrier reçu.

Les Potes du four à pain ayant effectué leur demande l'été dernier, Fabienne Simian doit les contacter afin de connaître leur situation par rapport à ce projet : s'ils ont déjà investi, toutes les associations devront alors en faire autant.

c. ADSL/NRA-ZO

Alain Bacquet présente ce projet à l'avis du conseil municipal : Ardèche Drome Numérique nous propose d'installer à ses frais à EYZAHUT une armoire RNA-ZO qui rendrait éligibles à l'ADSL haut débit (10 à 20 Mb/s) 96% des lignes téléphoniques du village (Aujourd'hui, quelques lignes seulement reçoivent par téléphone l'ADSL à 1Mb/s). Cette solution ouvrirait au village l'accès aux services découplés (voix, Internet, TV) avec libre choix de l'opérateur.

Ceci requiert que nous installions à nos frais une liaison en fibres optiques entre Charols et Eyzahut. Cette liaison, doublant l'actuelle ligne en cuivre de France télécom moderniserait et sécuriserait aussi nos communications téléphoniques. 55 lignes sont aujourd'hui partagées (multiplexées).

Hors subvention, le coût de cet investissement est estimé à 170 000 €.

Le Conseil se prononce favorablement pour que continuent les évaluations des financements possibles de ce projet. Mais trouve le budget très élevé.

d. Nouveau projet de construction d'un groupe scolaire à Charols

Monsieur le Maire présente les grandes orientations du projet de création d'un nouveau groupe scolaire à Charols. Il s'agirait d'un ensemble de Quatre classes et d'une salle de restauration. Ceci entrainera une augmentation des participations initialement prévues des communes. Pour Eyzahut, la participation passera à 4500€/an pendant 15 ans (3500€/an initialement prévu). Cette dépense sera programmée dès le budget 2012.

e. Travaux du Chalet en bois

Monsieur le Maire demande à la Commission travaux d'organiser au plus tôt la réception des travaux de bardage/isolation.

f. Travaux du Chalet N° 5

La réception des travaux d'isolation a été faite. Le nouveau boisseau de cheminée pour le chauffage au bois sera installé aux beaux jours.

g. Litige administratif avec Mr Naud

Alain Bacquet précise, après contact avec les services concernés que nous sommes en RNU et que donc le PC tacite puis son annulation ont été donnés au nom de l'Etat. C'est donc la Préfecture qui défendra ce dossier. Nous serons informés tout au long de la procédure.

L'OJ ayant été traité et en absence de nouvelles questions, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.